

La DREAL Poitou-Charentes

La DREAL est le service régional du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité.

Elle intervient sur le territoire sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département.

La DREAL participe à la mise en œuvre et à la coordination des politiques de l'État en matière de :

- développement et d'aménagement durables,
- transition écologique,
- lutte contre le changement climatique,
- préservation de la qualité des milieux (eau, air, sol),
- biodiversité et paysages, prévention des pollutions,risques et nuisances,
- Logement,
- Hébergement,
- rénovation urbaine,
- transports,

en recherchant la cohérence entre ces enjeux.



Quelles missions sur les quartiers anciens

- l'amélioration de la connaissance :

Pour mieux connaître et de promouvoir le renouvellement de la ville sur elle même, et limiter l'étalement urbain

- un travail de diagnostic et de synthèse sur le concept de renouvellement urbain et une identification des enjeux territoriaux en Poitou-Charentes (L'essentiel n°2012-04 de décembre 2012)
- la capitalisation des conditions de réalisation et des pratiques de renouvellement de la ville ou du bourg sur eux-mêmes et l'identification des leviers et frein à partir d'études de cas
- l'identification et la qualification des potentialités foncières pour favoriser les projets de renouvellement urbain.

- la promotion de la ville durable

par des actions d'animation régionale et de conseils aux collectivités en appui aux DDT notamment dans le cadre de l'appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'Etat pour la revitalisation des centres bourgs

- Une mission en faveur de l'habitat privé ancien :

- rôle de coordination régionale des actions de l'ANAH qui permet la mise en place opérations programmées d'amélioration de l'habitat par les collectivités et d'aides aux particuliers

- Des actions de promotion pour des constructions durable et de qualité